

Depuis l'époque où les premiers Européens sont venus s'établir dans la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord, le Canada est renommé pour la beauté de ses fourrures. C'est d'ailleurs la recherche des fourrures qui, à l'origine, a incité ces hommes audacieux à venir explorer et exploiter les vastes territoires incultes qui allaient devenir le Canada. Aux premiers temps de la colonie, les fourrures avaient en effet une importance extraordinaire: elles comptaient parmi les principales exportations.

On trouve des animaux à fourrure dans presque toutes les régions du Canada, de l'Atlantique au Pacifique et de l'Arctique à la frontière canado-américaine.

C'est sans doute à ce climat froid et rigoureux qui le caractérise et à un relief généralement accidenté, que le Canada doit d'avoir des fourrures de la plus haute qualité. On y trouve des animaux à fourrure au pelage lisse et luisant, au sous-pelage épais et à la peau ferme et résistante, c'est-à-dire de quoi confectionner des vêtements d'une beauté, d'une chaleur et d'un confort insurpassables. Afin de préserver la qualité et la quantité des fourrures, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont adopté toute une série de mesures de conservation reposant sur des données scientifiques.

L'importance du piégeage

Si la faune constitue une ressource, elle n'est pas de celles qu'on peut accumuler: la mortalité naturelle réduit déjà les populations d'animaux à fourrure dès la saison de reproduction passée - maintenant ainsi un certain équilibre entre le taux de reproduction et la capacité d'accueil de l'habitat - et les animaux excédentaires, s'ils ne sont pas piégés chaque saison, sont perdus ou détériorent la qualité du milieu.

Le Canada dispose de vastes étendues de terres domaniales («terres de la Couronne») à peu près entièrement laissées à l'état naturel: elles ne servent guère qu'à l'exploitation forestière, la production de fourrures, la chasse au gros gibier et aux loisirs. Il arrive, certaines années, que ces régions ne soient visitées que par des trappeurs ou de rares chasseurs et que la fourrure soit l'unique ressource que l'on en tire. Cette ressource renouvelable a donc une importance cruciale pour le Canada et il va de soi que les règlements régissant les prises ne peuvent être fondés sur les conditions existant dans d'autres pays.

La plupart des provinces et territoires ont institué, sous une forme ou sous une autre, un contrôle du piégeage, accordant le droit de piéger le nombre d'animaux autorisés pour l'année exclusivement aux trappeurs ayant obtenu un permis. Diverses techniques d'aménagement